



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

Ordre du Jour :

- 1 - Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2023
- 2 - Rapport moral de la Présidente - Véronique POLI
- 3 - Intervention de la direction de l'école de bridge – Danièle SEURIN
- 4 - Intervention du directeur des compétitions - Jean-Pierre TRUCHY
- 5 - Rapport financier 2023/2024 et présentation du budget prévisionnel –
Roger BRETAGNE
- 6 - Rapport du Commissaire aux comptes – Brigitte COUSEW
- 7- Questions diverses

La Présidente déclare l'Assemblée Générale ouverte à 17 h 45

Nos pensées vont vers Edith VIDAL qui nous a quittés.

1 - Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2023
Procès verbal ADOPTÉ A L'UNANIMITE

2 - Rapport moral de la Présidente

Cette année nous a permis de nous rencontrer à de multiples occasions. Le Club se porte bien grâce à vous.

Roger Bretagne va vous donner toutes les explications voulues.
L'an dernier, à cette époque nous avions 173 licenciés
et à ce jour nous avons 200 licenciés. C'est bien.

Nous avons inauguré la salle Claude PINTUREAU en fin d'année 2023 en présence d'une de ses filles qui a été très touchée par ce geste.
C'est Jacques CREANGE qui officiait et à sa grande surprise, nous avons aussi inauguré la salle Jacques CREANGE.

Nous avons organisé une petite fête pour nos doyens, 5 licenciés et un sympathisant ont plus de 95 ans. Ce sont de fidèles joueurs de bridge et ils ont été heureux de faire la fête.

Peu de problèmes à régler au cours de l'année.

Véronique tient à féliciter tous les bénévoles qui oeuvrent pour la vie du Club : Animateurs, Cuisiniers etc sans oublier Chatie et Linda.

Frédéric BEVERNAGE va s'occuper du site du BCPP avec Dominique GUERPILLON. Ils vont se retrouver pour échanger les informations.

Véronique donne la parole à Danièle SEURIN

3 - Intervention de la direction de l'école de bridge

Bilan de l'Ecole de bridge :

Danièle nous annonce que l'Ecole de bridge va bien.

Au 16 octobre, il y avait 71 élèves inscrits. Tous les nouveaux élèves ne sont pas encore enregistrés car ils disposent d'un délai de 4 semaines avant de s'inscrire.

Danièle demande à l'assistance de faire de la publicité pour l'école de bridge. Les cours sont déjà commencés mais ils y a des séances de rattrapage.

Danièle remercie tous les enseignants Véronique POLI, Michèle ROUANET-LABE, Brigitte GRACIA, Marylène BRU, Sana MISSUD, Isabelle POEY-NOUGUEZ, plus

Jeanine BIELLE et Jean-Pierre TRUCHY qui viennent d'être reçus et de rejoindre l'équipe. Ils s'investissent beaucoup dans leur travail.

Danièle signale aussi que le Club a participé au forum des associations.

Le Club participera les 11, 12 et 13 octobre au salon Pau Retro Show. Ce salon se tient au parc des expositions, l'entrée est de 6 Euros. L'entrée est gratuite pour les animateurs.

Le Club participera à l'Université du Temps Libre et à une animation à Pau Accueil.

Jacques CREANGE demande s'il est possible de connaître les nouveaux arrivants et les nouveaux joueurs. Véronique et Danièle présentent Mme et M. INGALATURRE et Mme et M. MAGNERON . Pour les débutants, le parrainage va de nouveau être organisé.

Henri DESTRADE signale que les mercredis après-midi animés par Michel TECHENE , Frédéric TOURNEUR et Jean-Pierre TRUCHY sont très bien. Ils permettent de s'entraîner, en cas de doute sur les annonces ou le jeu de la carte, on peut faire appel aux dirigeants. Les nouveaux joueurs et les moyens peuvent ainsi jouer en décontracté.

Véronique anime le vendredi matin et entraîne ainsi les nouveaux en leur faisant jouer des donne commentées.

Danièle rappelle que les stages de bridge de Toussaint et de Pâques sont maintenus pour les juniors.

4 - Intervention du directeur des compétitions

Jean-Pierre nous présente les résultats des compétitions 2023 – 2024. (annexe 1). De nombreux joueurs se sont distingués en finale de comité puis en finale de ligue et en finale nationale
Le tableau sera affiché au Club.

5 - Rapport financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 et présentation du budget prévisionnel

Le rapport financier est en annexe.

L'ensemble des comptes est affiché sur le panneau à l'entrée du club.
La situation financière du club est bonne.

Produits : 101.900 €

Charges : 89.194 €

Bénéfices : 12.706 €

Nous remboursons sans problème l'emprunt du bâtiment, soit 2241,47 € mensuels.

La participation aux tournois de régularité est notre ressource principale. Elle est en augmentation lente, mais régulière, Cette année elle a été en moyenne de 30 paires par tournois, contre 29 l'année précédente. Avant le covid, nous étions à 40 paires de moyenne.

En réponse à une question de Jacques Créange sur les subventions de la ville de PAU, Roger a parlé du festival de Pau qui vient de se dérouler. Les comptes du festival sont à l'équilibre, grâce à la subvention de 1000 € versée par la ville de PAU.

Roger répond à Jacky Savin que le budget de Festival est de 8000 €.

Roger BRETAGNE adresse un grand merci à Chatie et Linda et celles qui les aident. Ces petites fourmis qui viennent tous les jours pour vendre les tickets et encaisser les cotisations,

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'UNANIMITE.

6 - Rapport du Commissaire aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes Brigitte COUSEW

Brigitte ne pouvait être présente, Roger lit son rapport qui atteste que les comptes sont réguliers et sincères.

Le rapport est approuvé à l'UNANIMITE.

7- Questions diverses

Pas de questions particulières,

Véronique annonce que le Club participe à la Coupe des Clubs organisée par la Fédération Française de bridge.

Jacques CREANGE a demandé à la Mairie de Pau de peindre les lignes blanches sur le parking et notamment pour les places handicapés.

Jean-Marie CABARROT s'étonne que le Comité de l'Adour n'est pas remercié le Club pour son investissement.

Véronique rappelle que le Club recherche de nouveaux bénévoles pour la bonne marche du Club. Ils seront les bienvenus et ils seront épaulés par les anciens.

Dominique GUERPILLON évoque les bornes électriques qui devaient être installées sur le parking. Ces bornes seront obligatoires d'ici 2 ou 3 ans. Il a demandé à la Mairie des devis mais pour le moment rien ne bouge.

L'Assemblée Générale est terminée à 18 h 30. La séance est levée.

La Présidente remercie l'Assemblée de sa présence et lui propose de se retrouver autour d'un cocktail.